



MAURITANIE

Système de Suivi des populations mobiles (DTM)

Rapport d'analyse

Enquête sur la migration à Nouadhibou

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Lot 551 E-Nord Teveragh Zeina

Nouakchott

Mauritania (RIM)

Téléphone : +222 45 24 40 81

Adresse électronique : DTMMauritania@iom.int

Site internet : www.displacement.iom.int/mauritania | <https://dtm.iom.int/mauritania>

Le bureau principal de la mission se trouve à Nouakchott, avec des sous-bureaux à Nouadhibou, Sélibabi et Bassiknou.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Mauritanie [Décembre 2021], Enquête sur la migration à Nouadhibou".



Ce projet est financé par l'Union européenne

I.1.	Population cible et champs de l'enquête.....	5
I.2.	Définitions	5
I.3.	Base de sondage.....	6
I.4.	Tirage de l'échantillon.....	7
I.5.	Taille de l'échantillon	7
I.6.	Difficultés rencontrées :.....	8
II.1.	CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES.....	9
II.1.1.	Age et sexe des migrants.....	9
II.1.2.	Niveau d'instruction	10
II.1.3.	Nationalité	10
II.1.4.	Etat matrimonial.....	11
II.2.	PARCOURS MIGRATOIRE	12
II.2.1.	Pays de départ des migrants	12
II.2.2.	Mode de transport utilisé pour venir en Mauritanie	12
II.2.3.	Point d'entrée.....	13
II.2.4.	Motif de la migration.....	14
II.2.5.	Destination finale	14
II.3.	MOYEN DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE	15
II.3.1.	Activité économique des migrants.....	15
II.3.2.	Logement et condition de vie.....	17
II.3.3.	Situation de logement	18
II.4.	ASSISTANCE HUMANITAIRE	18
II.5.	ACCÈS AUX SERVICES DE SANTE	19
II.6.	ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE	20
II.7.	INTENTION DE MOUVEMENT	21
II.8.	EFFETS DU COVID-19	23
II.8.1.	Impact de la pandémie sur le revenu des migrants	23
II.8.2.	La pandémie et la situation économique des migrants	23
II.8.3.	L'impact du COVID-19 sur l'accès des migrants à la nourriture	24
III.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	25
IV.	ANNEXE.....	27

INTRODUCTION

La ville de Nouadhibou, qui concentre une part importante de l'économie mauritanienne, représente une ville clé dans le parcours migratoire de nombreux migrants et grâce à ses industries et secteurs économiques très dynamiques, tels que la pêche et le secteur de la construction, Nouadhibou attire de nombreux travailleurs migrants à la recherche d'un emploi, notamment ceux en provenance des pays d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la position géographique de la Mauritanie, qui se situe entre l'Afrique subsaharienne et la partie Nord du continent, et notamment celle de la ville de Nouadhibou, située au nord du pays, ont fortement favorisé la dynamique de la migration à Nouadhibou. La Mauritanie est devenue aussi, ces dernières années, un point de transit pour les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord ou l'Europe.

Pourtant, peu d'informations sont disponibles concernant la migration à destination et transitant par Nouadhibou. Par conséquent, il est nécessaire de collecter des données statistiques fiables et à jour pour garantir une meilleure connaissance du profil migratoire à Nouadhibou et par conséquent améliorer la qualité des interventions de tous les acteurs impliqués dans la gestion de la migration et l'assistance directe aux migrants, et ceci avec le but d'améliorer les conditions de vie des travailleurs migrants, mettre en place des services inclusives et adaptés aux besoins de tous, et minimiser les risques d'exploitation et de trafic.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'organisation de cette enquête réalisée à Nouakchott, ensuite à Nouadhibou, conjointement par l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Son but est de cartographier la présence des migrants et leurs profils ainsi que de déterminer leurs besoins spécifiques, afin de planifier une réponse appropriée comprenant des filières d'orientation adaptée aux personnes ayant des besoins spécifiques.

Ce présent rapport est consacré à l'analyse des résultats de l'enquête réalisée dans la ville de Nouadhibou du 26 mars au 08 avril 2021.

Objectifs de l'enquête

L'objectif global de cette enquête est de **répondre aux besoins en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes sur la migration en Mauritanie et mieux comprendre les profils et**

dynamiques migratoires à Nouadhibou, afin de mieux planifier et mettre en œuvre des programmes au bénéfice des migrants à Nouadhibou. Les besoins plus spécifiques sont :

- Recueillir des données permettant de **cartographier le nombre de migrants présents à Nouadhibou** ;
- **Dégager le profil des migrants à Nouadhibou**, y compris leurs nationalités, besoins, vulnérabilités, et accès aux services, entre autres ;
- Déterminer leur **parcours migratoire** ;
- Identifier l'impact du **COVID-19** sur les conditions socioéconomiques des migrants.

I. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

I.1. POPULATION CIBLE ET CHAMPS DE L'ENQUETE

La population cible de cette enquête est constituée des personnes étrangères originaires des pays africains (subsahariens et nord-africains) âgées de 18 ans ou plus et vivant dans des concessions sélectionnées à Nouadhibou. Les jeunes âgés de 15-17 ans ont été enquêtés que si en présence, et avec le consentement de leurs tuteurs. L'enquête a eu lieu dans la ville de Nouadhibou.

I.2. DEFINITIONS

Migration : La définition du concept de la migration utilisé par l'OIM¹ retenue dans le cadre de cette enquête est la suivante : un migrant est une personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient :

- 1) Le statut juridique de la personne ;
- 2) Le caractère du déplacement (volontaire ou involontaire) ;
- 3) Les causes du déplacement ; où
- 4) La durée du séjour.

Dans le cadre de cette enquête, les personnes titulaires d'une carte de réfugié ont été exclues de l'analyse. La migration interne n'a en outre pas été prise en compte dans cette enquête.

¹ International Organization for Migration, Glossary on migration, IML Series No. 34, 2019, disponible ici

Unité Primaire (UP) : Une UP est une zone géographique ayant une taille moyenne de 175 ménages et une délimitation claire matérialisée sur des fonds cartographiques appropriés qui facilitent sa localisation, sur le terrain, par n'importe quel utilisateur.

Unité Secondaire (US) : Une US représente une aire géographique bien délimitée, avec des repères permettant de l'identifier facilement, appartenant à une seule UP et contenant en moyenne 10 à 20 ménages. À noter qu'une unité primaire contient en moyenne 10 unités secondaires.

District de Recensement (DR) : Les districts de recensement sont des unités aréolaires distinctes, non vides, qui recouvrent l'ensemble du pays. Elles forment une partition du territoire national habité et sont constituées de manière à contenir chacune environ un millier d'habitants pour les besoins d'organisation d'opérations de collecte de données.

Segment : Une US représente une aire géographique bien délimitée, avec des repères permettant de l'identifier facilement, appartenant à un seul DR et contenant en moyenne 10 à 20 ménages.

Concession : Construction ou ensemble de constructions indépendantes, disposant d'une entrée principale et regroupant un ou plusieurs bâtiments quel que soit le matériau utilisé. La concession peut être clôturée ou non. Elle est destinée à l'habitation ou à l'exercice d'une activité économique, administrative ou sociale. Elle peut être habitée par un ou plusieurs personnes avec lien de parenté ou non. Les concessions non susceptibles d'être habités ainsi que celles à détruire ne doivent pas être dénombrées.

Logement : Le logement est une pièce ou ensemble de pièces à usage d'habitation au moment du dénombrement, occupé par une seule ou plusieurs personnes. Il peut être constitué par une concession entière (villa, baraque, maison ordinaire), une partie d'une concession (appartement dans un immeuble à étage, une ou plusieurs pièces séparées dans une maison ordinaire).

Pays de départ : Le pays du départ est celui à partir duquel le migrant a décidé de se rendre en Mauritanie, soit comme destination finale ou comme pays de transit. Il peut, donc, être différent du pays d'origine.

I.3. BASE DE SONDAGE

La base de sondage de cette enquête est celle issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013) qui avait été conçue à partir des travaux cartographiques de ce recensement. Les fichiers des DR et des ménages/ concessions issus du RGPH 2013 constituent la base de sondage de cette enquête à Nouadhibou.

En effet, ce choix résulte des limites sur l'utilisation de l'échantillon maître constaté lors de l'enquête migration à Nouakchott. Parmi celles-ci, le nombre de migrants à l'intérieur de certaines US tirées qui étaient inférieurs à 15 individus. En plus, certaines unités secondaires n'avaient aucun migrant.

Cette base de sondage contient 97 DR pour la ville de Nouadhibou avec une taille moyenne de 240 ménages. Cependant, ces DR ont été superposés avec les zones de l'enquête DTM de l'OIM réalisée à Nouadhibou en 2019 pour s'assurer de la présence des migrants dans les DR.

Ce processus a permis de distinguer les DR avec un faible effectif de migrants et ceux qui contiennent des effectifs de migrants très importants. C'est ce dernier qui a été utilisé pour tirer des segments avec un regroupement des DR qui abritent peu de migrants.

I.4. TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON

Le plan d'échantillonnage retenu pour cette enquête a été réalisé sur la base d'un sondage aléatoire à trois degrés selon le plan de tirage décrit ci-après :

- **Au premier degré**, les DR ont été tirés aléatoirement avec la méthode de tirage systématique à probabilité proportionnelle à la taille exprimée en nombre de migrants recensés en 2013.
- **Au second degré**, deux segments ont été choisis au sein de chaque DR tiré au premier degré avec la méthode de tirage aléatoire simple à probabilité égale et sans remise.
- **Au troisième degré**, un dénombrement exhaustif des migrants au sein des segments choisis au second degré a été réalisé pour choisir un nombre fixe de 15 migrants avec la méthode de tirage aléatoire simple et sans remise.

I.5. TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

L'enquête migration comporte un indicateur clé pour le calcul de la taille de l'échantillon : le nombre de migrants obtenu à travers l'estimation de l'OIM réalisée lors des études DTM en 2019. Il convient ainsi de calculer la taille minimale qui assure la précision souhaitée des estimateurs dans chacune de deux villes.

La population migrante a été estimée en 2019 par les informateurs clés de l'OIM à 32 000 pour la ville de Nouadhibou. Cette estimation étant plus récente, a été utilisée comme des indicateurs clés pour le calcul de la taille de l'échantillon.

Sur cette base, la taille de l'échantillon a été calculée (détails en annexe).

Au total, **la taille de l'échantillon obtenue à Nouadhibou s'élève à 1500 migrants**, en raison de 15 migrants par unité secondaire (segment) comme indiqué dans le tableau 1. Cependant, tous les migrants qui se trouvaient dans les US/segments qui en comptent moins de 15 ont été enquêtés. Ensuite, une US/segment supplémentaire a été tirée suivant la méthodologie du tirage décrite plus haut ce qui a permis de compléter la liste des migrants au sein des US incomplètes.

Tableau I : Répartition de l'échantillon de l'enquête migration

Domaine d'étude	Nombre de migrants (Taille de l'échantillon)	Nombre des DR	Nombre des Segments
Nouadhibou	1 500	50	100

I.6. DIFFICULTES RENCONTREES :

Cette enquête a permis d'observer une très bonne collaboration des migrants résident à Nouadhibou, en partie, grâce à l'accompagnement et facilitation des informateurs clés de l'OIM. Cependant, certaines difficultés ont été observées sur le terrain :

- Certains migrants étaient réticents à participer à l'opération de collecte notamment les nord africains.
- Comme observé lors de l'enquête précédente, certains migrants ont été interrogés sur leurs lieux de travail. Cela pourrait conduire certains migrants à mentir sur leurs conditions réelles par peur de perdre leur emploi.
- La réalisation de l'enquête au cours du mois de Ramadan a rendu aussi la collecte un peu difficile en raison de la difficulté d'interroger les migrants en dehors de leurs heures de travail.
- Pour interroger les travailleurs, y compris femmes, dû à leur manque de disponibilité lié à leurs horaires de travail, les enquêteurs ont travaillé pendant des différentes plages horaires et notamment la nuit.

II. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

2.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Cette section concerne les caractéristiques sociodémographiques des migrants (structure par âge et sexe, taux de fréquentation scolaire, niveau d’instruction). Son objectif est de présenter un profil des migrants et certaines de leurs caractéristiques.

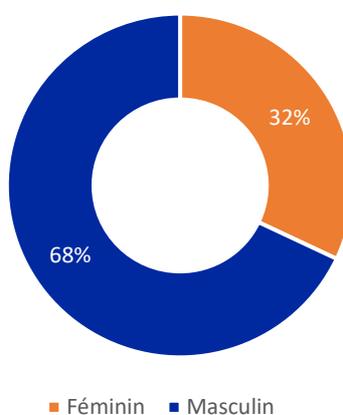
II.1.1. NOMBRE TOTAL DE MIGRANTS

Les résultats de l’enquête ont permis d’estimer le nombre de migrants originaires des pays d’Afrique subsahariens et du Maghreb vivant à Nouadhibou à 15 032 individus. Lors de la précédente enquête (octobre 2019), qui avait pourtant été menée avec une méthodologie différente, notamment avec le recours à des informateurs clés, le nombre total de migrants présents dans la ville de Nouadhibou était estimé à 31 920.

II.1.2. AGE ET SEXE DES MIGRANTS

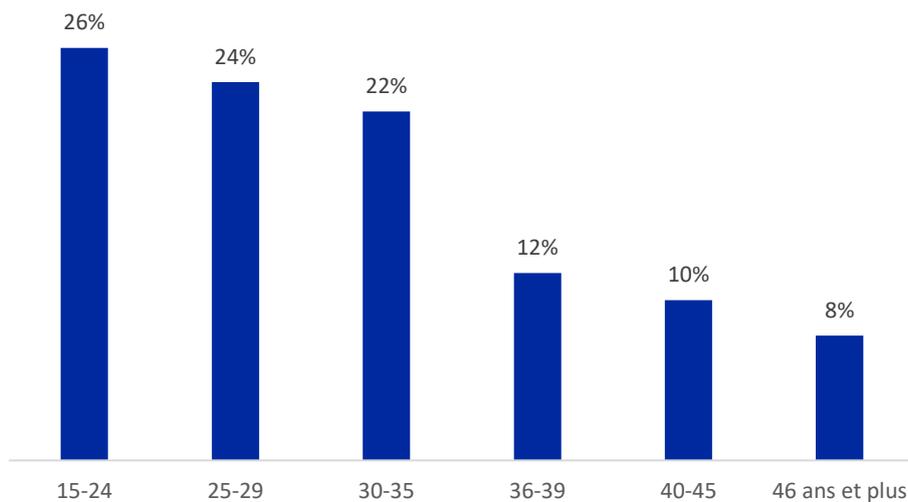
Parmi les migrants, 10 078 sont des hommes, soit un peu plus de deux tiers (68 %). Les femmes ne représentent que 32 pour cent des migrants résident dans la ville de Nouadhibou, soit 4 814 migrantes.

Graphique 1 : Sexe des migrants



Les résultats de l’enquête montrent que la population migrante est composée majoritairement des jeunes de moins de moins de 35 ans (71 %). Ce qui confirme la tendance d’une forte migration des jeunes observée dans les précédentes opérations statistiques (RGPH 2013 et DTM de l’OIM). Cependant, un tiers des migrants (33 %) sont âgés de 35-64 ans.

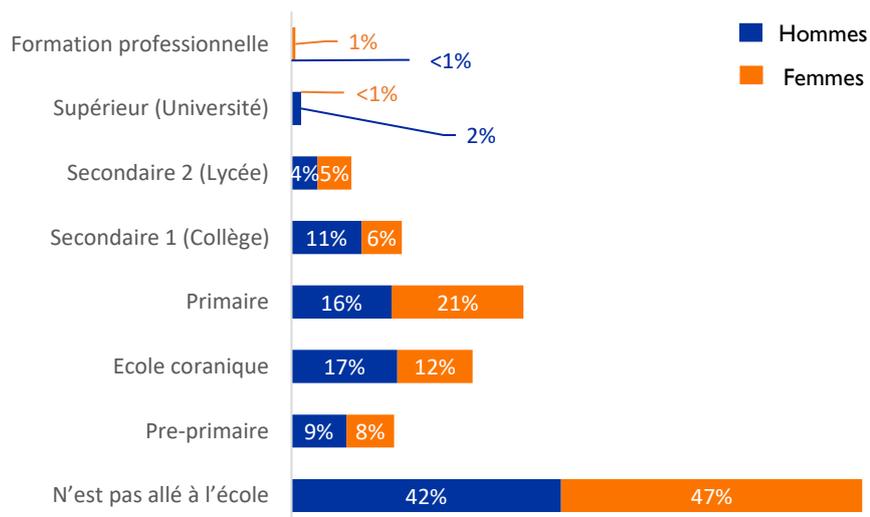
Graphique 2 : Population par groupe d’âge



II.1.3. NIVEAU D'INSTRUCTION

Les données de l'enquête indiquent que les migrants vivant à Nouadhibou ne sont que peu éduqués. En effet, près de la moitié (44%, dont 47% pour les femmes et 42% pour les hommes) ne sont jamais allés à l'école, tandis que 15 pour cent n'ont suivi que l'école traditionnelle coranique et 17 pour cent le niveau primaire. Par ailleurs, très peu de migrants ont suivi des études supérieures (2 % chez les hommes contre <1% parmi les femmes).

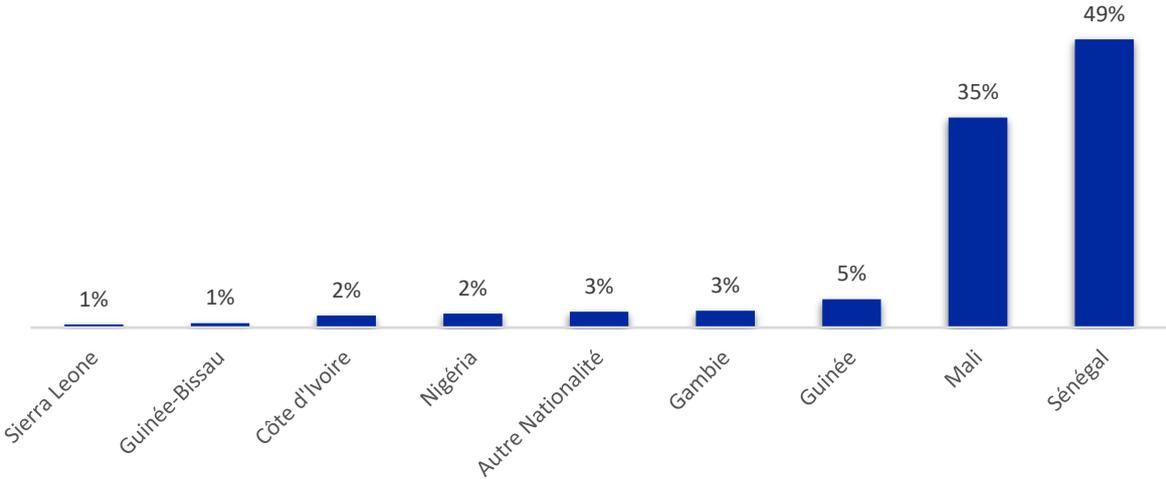
Graphique 4 : Niveau d'instruction des migrants, désagrégé par sexe



II.1.4. NATIONALITE

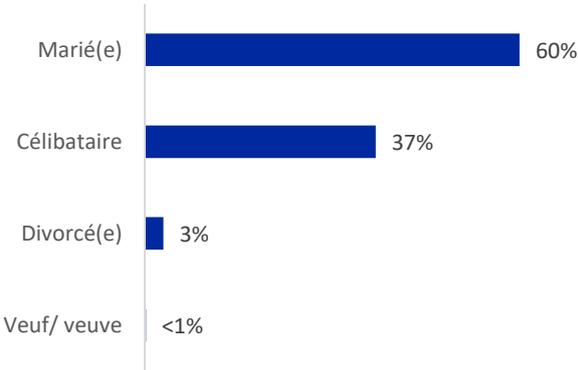
Les migrants vivant à Nouadhibou sont principalement originaires de pays de l’Afrique de l’Ouest. En effet, près de la moitié des migrants présents dans la ville de Nouadhibou (49 %) sont de nationalité sénégalaise. Les Maliens, deuxième communauté migrante à Nouadhibou, représentent 35 pour cent de la population migrante. Les Guinéens sont la troisième communauté migrante à Nouadhibou, bien qu’ils ne représentent que 5 pour cent des migrants.

Graphique 4 : Nationalité des migrants présents à Nouadhibou



II.1.5. ETAT CIVIL

Graphique 5 : État civil des migrants



L’analyse des résultats de l’enquête montre que la plupart des migrants à Nouadhibou sont mariés (60 %), tandis que plus d’un tiers (37 %) n’ont jamais été mariés. Seule une faible proportion des migrants sont veufs (<1 %) ou divorcés (3 %). Bien que les femmes soient majoritairement des mariées (79 %), une forte proportion sont célibataires (37%)

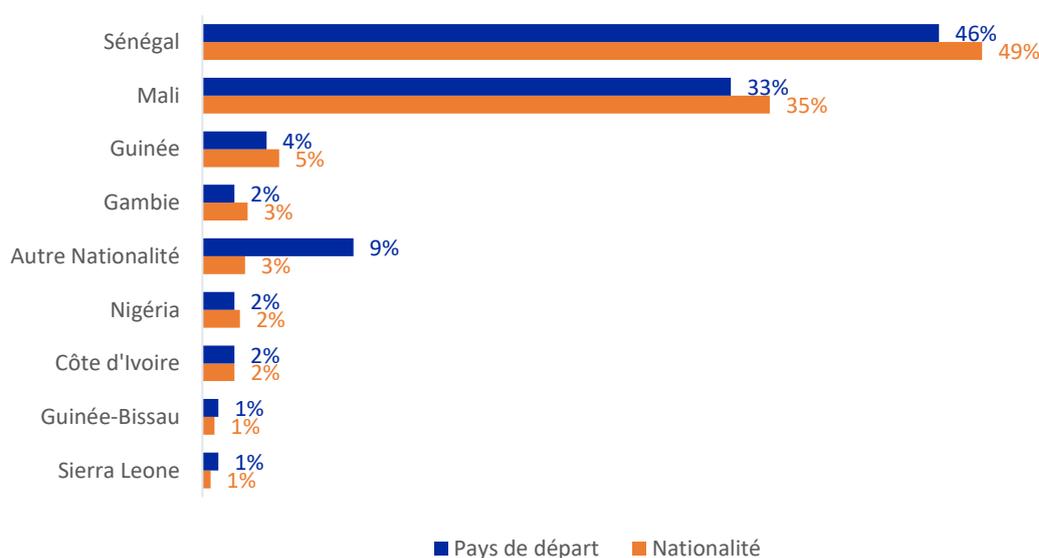
ou divorcées (6%), indiquant ainsi la migration des femmes autonomes afin de satisfaire les besoins liés à leur statut de chef de ménage.

II.1. PARCOURS MIGRATOIRE

II.2.1. PAYS DE DEPART DES MIGRANTS

Le Sénégal (46%) et le Mali (33%) constituent les principaux pays de départ des migrants issus des pays de l'Afrique de l'Ouest et vivant à Nouakchott. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces deux pays sont frontaliers avec la Mauritanie et que les migrants sont majoritairement issus de ces deux pays, comme indiqué précédemment. La Guinée est le pays de départ de 4 pour cent des migrants vivant à Nouadhibou.

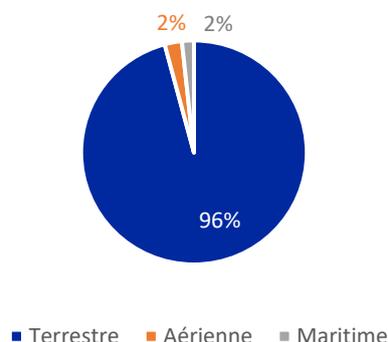
Graphique 7. Pays de départ et pays de nationalité des interrogés



II.2.2. MODE DE TRANSPORT UTILISE POUR VENIR EN MAURITANIE

La quasi-totalité des migrants interrogés au cours de cette enquête sont entrés en Mauritanie par voie terrestre (96%), qui représente la voie plus facile à emprunter pour ceux qui ont des moyens financiers limités. En outre, certains migrants gagnent de l'argent pendant leur voyage pour compléter leur billet et peuvent ainsi s'attarder pendant de longues périodes à différentes étapes, ce qui les amène à emprunter cette voie. La voie aérienne (2%) est très peu utilisée par les migrants, soulignant la difficulté pour les migrants d'utiliser cette voie plus coûteuse et où le contrôle d'identité est plus strict. Par ailleurs, les entrées et sorties maritimes n'étant ouvertes qu'au transport de marchandises, il n'existe pas de point d'entrée régulier maritime en Mauritanie, expliquant le faible taux de migrants (2%) ayant emprunté cette voie pour atteindre la Mauritanie, qui par ailleurs sont entrés dans le pays de manière irrégulière.

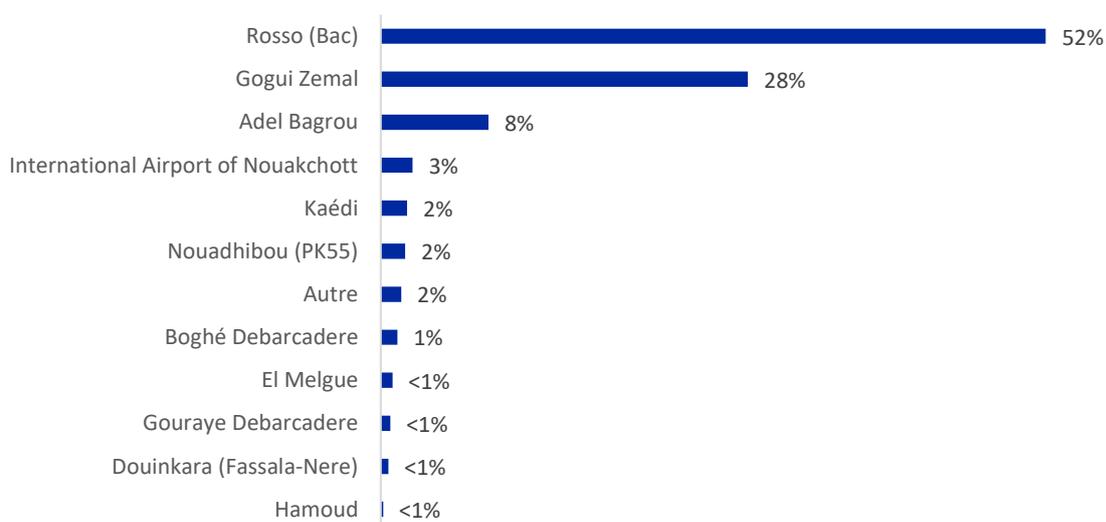
Graphique 8 : Transport utilisé pour venir en Mauritanie



II.2.3. POINT D'ENTREE

La ville de Rosso, située dans la région de Trarza au sud-ouest du pays, constitue le principal point d'entrée en Mauritanie des migrants interrogés à Nouadhibou. En effet, un peu plus de la moitié (52%) d'entre eux sont venus en Mauritanie par Rosso. Cette ville abrite un bac facilitant ainsi le transport des migrants entre la Mauritanie et le Sénégal. On note que 28 pour cent des migrants interrogés sont entrés en Mauritanie par le point de passage de « Gogui Zemal » situé dans la région de Hodh El-Gharbi, frontière avec le Mali. On note également que 3 pour cent sont venus en Mauritanie à partir de l'aéroport international de Nouakchott et 2 pour cent sont passé par la frontière nord (PK55). Ces résultats concordent avec le fait que la plupart des migrants enquêtés aient débuté leur voyage au Sénégal et au Mali, aussi que la division par nationalité.

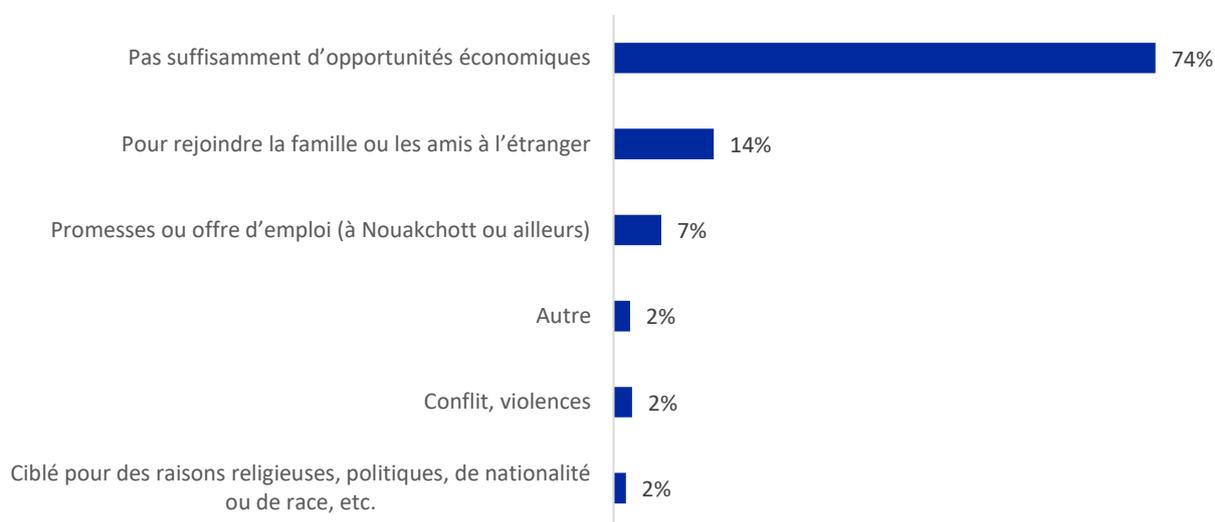
Graphique 9 : Points d'entrée utilisés par les migrants interrogés pour entrer en Mauritanie



II.2.4. MOTIF DE MIGRATION

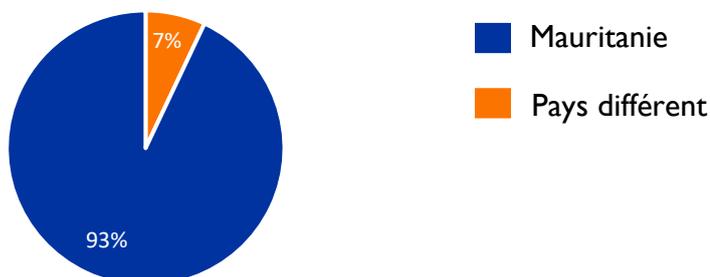
Le principal motif de migration des migrants résidant à Nouadhibou est économique. En effet, près de trois-quarts des migrants (74 %) ont migré à cause du manque d'opportunités économiques dans le pays de résidence initial (avant leur départ vers la Mauritanie). De nombreux migrants quittent leur pays d'origine à la recherche de meilleures perspectives socioéconomiques comme des opportunités d'emploi, la recherche d'un meilleur revenu, d'un meilleur niveau de vie, etc. Par ailleurs, 7 pour cent ont mentionné la promesse ou l'offre d'emploi comme le principal motif de leur migration. Les migrants ont très souvent des réseaux familiaux et communautaires leur fournissant d'informations importantes sur le marché du travail du pays d'accueil, en les aidant à trouver un emploi ou promesse d'emploi avant même leur départ du pays d'origine. La seconde cause évoquée par les migrants les raisons familiales, comme se rejoindre a des membres de la famille ou des amis déjà présents à Nouadhibou ou assister à des mariages, (14 %). Il faut noter que les raisons familiales sont quasi-exclusivement féminines, 36 pour cent contre 3 pour cent parmi les hommes, dont la principale raison reste la recherche d'un emploi. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes, en particulier les jeunes, ont tendance à voyager seuls à la recherche d'opportunités économiques, tandis que les femmes voyagent souvent avec d'autres membres de la famille.

Graphique 10 : Motifs de migration des migrants à Nouadhibou



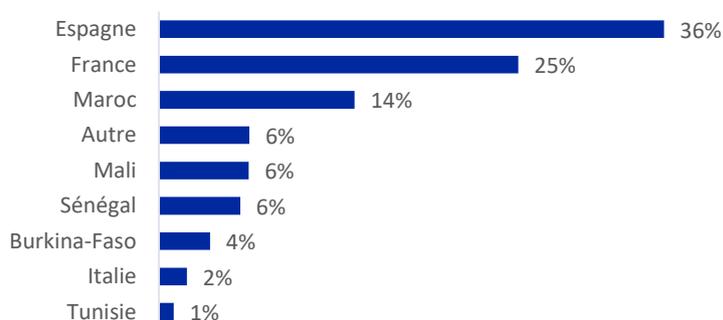
II.2.5. DESTINATION FINALE

Graphique 11 : Destination finale des migrants vivant à Nouadhibou au moment du départ



Au moment du départ de leur pays de provenance, la grande majorité des migrants interrogés (93 %) ont précisé que la Mauritanie était leur destination finale au moment du départ. Sept pour cent d'entre eux n'avaient quant à eux pas la Mauritanie comme destination finale. En raison de difficultés d'accès à la destination initialement prévu (difficultés financières, d'accès aux visas, manque de moyens ou tout simplement changement d'avis sur la destination), certains migrants se sont installés à Nouadhibou et d'autres tenteront de poursuivre leur route en espérant arriver à la destination finale. Parmi les migrants qui souhaitent poursuivre leur voyage, on note que le continent de prédilection des migrants potentiels reste principalement l'Europe qui arrive en tête comme destination finale au moment du départ en migration. En effet, 36 pour cent des migrants avaient comme destination finale l'Espagne contre 25 pour cent qui souhaitaient se rendre en France au moment de leur départ du pays de résidence. A noter toutefois que 14 pour cent des migrants souhaitaient se rendre au Maroc.

Graphique 12 : Destinations finales (autres que la Mauritanie)

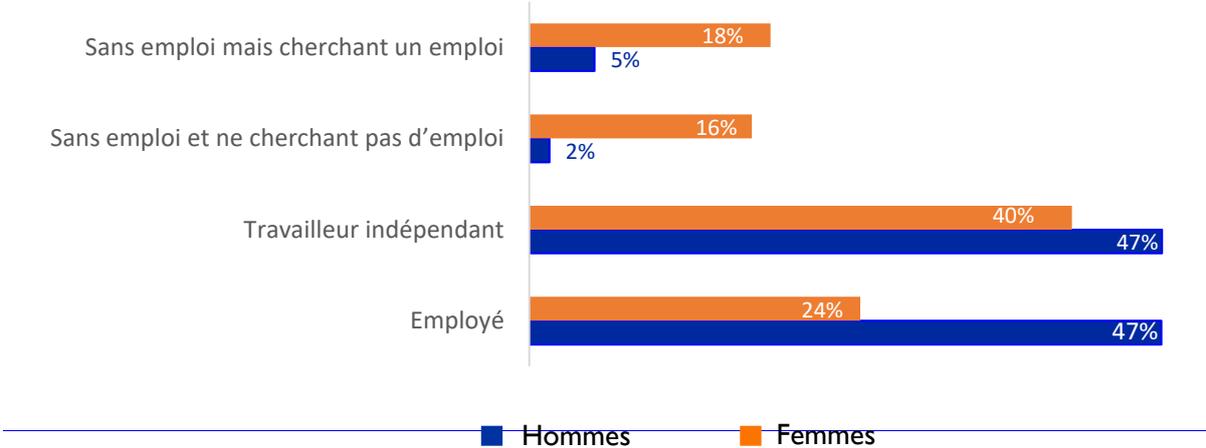


II.2. MOYEN DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE

II.3.1. ACTIVITE ECONOMIQUE DES MIGRANTS

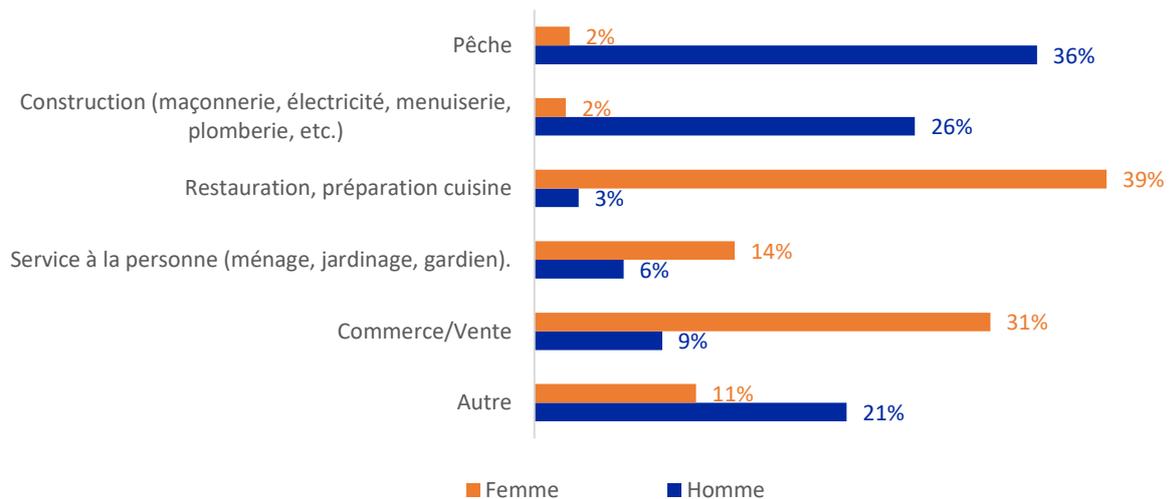
Une large majorité des migrants interrogés exerçaient une activité économique (94%). Une part égale de migrants hommes étaient salariés et travailleurs à leur propre compte (47% respectivement). Cela montre la diversité des opportunités économiques disponibles dans la ville de Nouadhibou, qui offre à la fois des opportunités d'emploi salarié, comme dans le secteur de la construction, et des opportunités d'emploi indépendant dans la pêche. L'analyse des résultats indique aussi une proportion importante de femmes qui travaillent à leur propre compte (40 %), par exemple dans la restauration en vendant des repas à proximité des lieux de travail de la ville. On remarque une très importante disparité entre la part des femmes et des hommes sans emploi ; en effet, alors que 7 pour cent des hommes étaient sans emploi, 34 pour cent des femmes interrogées n'avaient pas de travail, dont 18 pour cent qui cherchaient un emploi, et 16 pour cent qui n'en cherchaient pas. Cette différence pourrait s'expliquer par un nombre important de femmes au foyer qui ne sont donc pas à la recherche d'un emploi et aussi par des difficultés des femmes à travailler de manière indépendante ou dans des secteurs plutôt réservés aux hommes, comme le secteur de la construction.

Graphique 13 : Situation d'emploi des migrants, désagrégé par sexe



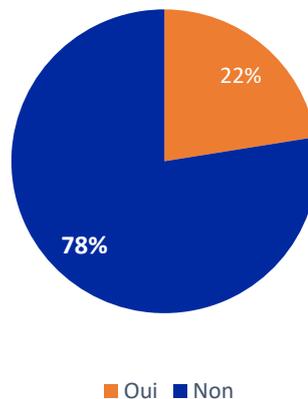
Les résultats de l'enquête à Nouadhibou montrent que la plupart des hommes interrogés (35%) travaillent dans le secteur de la pêche. Le second secteur d'activités des migrants à Nouadhibou est la construction (maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie, etc.) qu'occupe environ un migrant de sexe masculin sur quatre (26 %). On note, cependant, une proportion importante (21 %) des hommes migrants qui sont dans les petits métiers (blanchissage, coiffure, mécanique automobile etc.). En revanche, les femmes migrantes travaillent majoritairement dans la restauration (39 %), le commerce (31 %) et les services à la personne (ménage, jardinage, gardien) (14%).

Graphique 14 : Secteur d'emploi des migrants



Les résultats de l'enquête indiquent également que près d'un quart des personnes interrogées ont travaillé ou exercé des activités en Mauritanie sans recevoir les paiements escomptés.

Graphique 15 : « Avez-vous travaillé ou exercé des activités en Mauritanie sans recevoir le paiement envisagé ? »



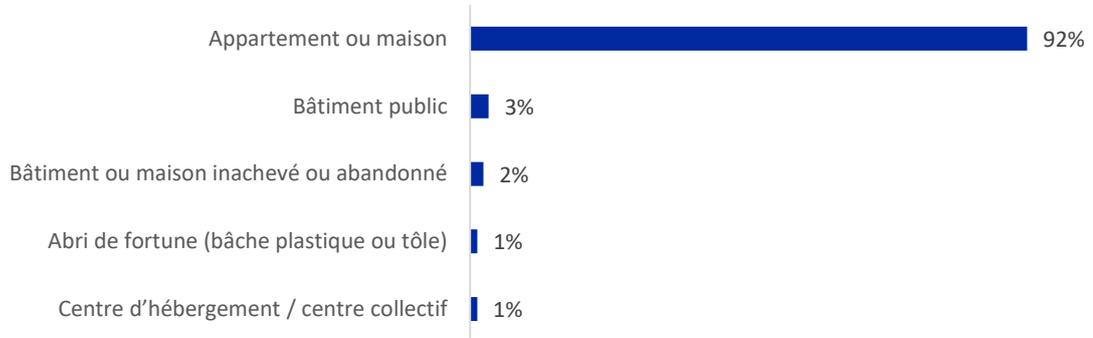
II.3.2. LOGEMENT ET CONDITION DE VIE

Les résultats relatifs au type de logement indiquent que la très grande majorité des migrants (92%) vivent dans un appartement ou une maison². Néanmoins, un certain nombre résident dans un bâtiment public (3%) ou dans un bâtiment ou une maison inachevée ou abandonnée (2%), tandis que

² Dans les quartiers populaires, les propriétaires subdivisent souvent les appartements ou maisons en pièces et les louent séparément.

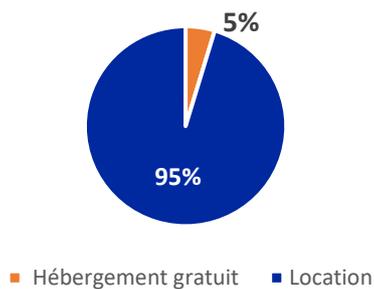
1 pour cent vivent dans des abris de fortune. Ceci reflète la précarité vécue par un nombre non négligeable de migrants à Nouadhibou.

Graphique 16 : Type de logement des migrants



II.3.3. SITUATION DE LOGEMENT

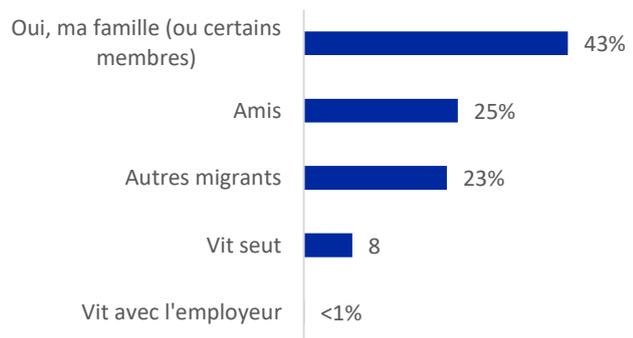
Graphique 17 : Situation de logement des migrants



Les résultats de l'enquête montrent qu'à Nouadhibou, la quasi-totalité des migrants (95 %) vivent en location et seulement 5 pour cent bénéficient d'un hébergement gratuit, par exemple par la famille, les amis et autres personnes.

Parmi les migrants interrogés, 43 pour cent vivent avec leur famille, dénotant ainsi le rôle que joue les réseaux familiaux et communautaires dans le processus de la migration (depuis la décision de migrer jusqu'à l'accueil et l'insertion des nouveaux arrivants).

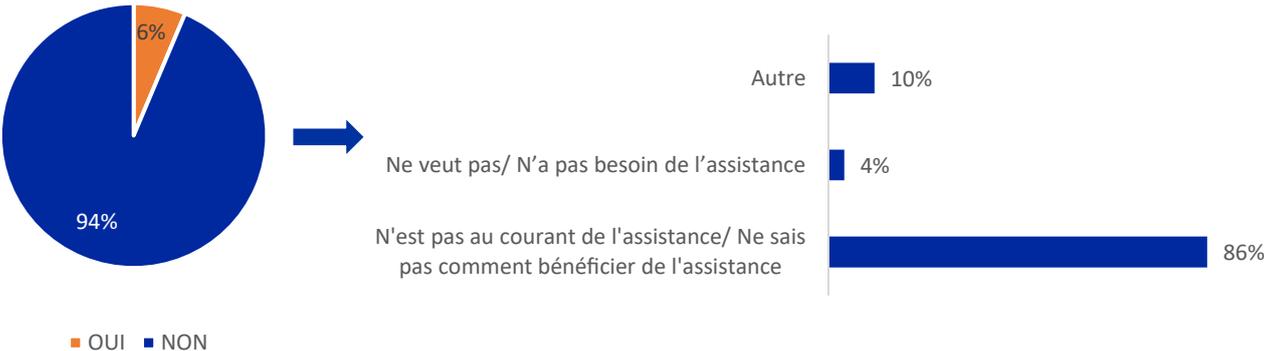
Graphique 18 : Pourcentage de migrants vivants avec d'autres personnes



II.3. ASSISTANCE HUMANITAIRE

Les résultats de l'enquête montrent que 94 pour cent des migrants ont déclaré n'avoir pas reçu d'assistance humanitaire depuis leur arrivée en Mauritanie. Seuls 6 pour cent des migrants ont déclaré en avoir reçu depuis leur arrivée dans le pays.

Graphique 19 - 20: Avez-vous reçu une assistance humanitaire depuis votre arrivée en Mauritanie ? Si non, pourquoi pas ?

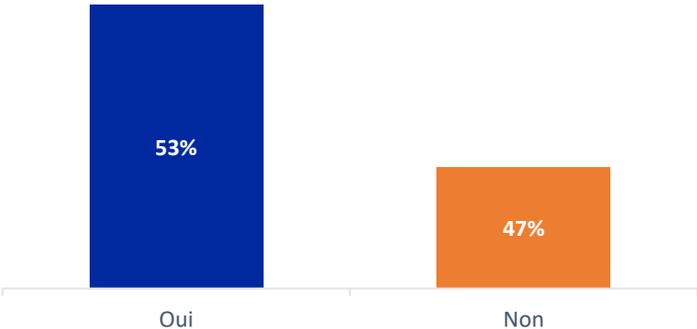


La principale raison (pour 86% des migrants interrogés) pour laquelle les migrants n'ont pas reçu d'assistances humanitaires évoquées est qu'ils ne sont pas informés de l'existence de cette assistance ou ne savent pas comment en avoir. On note que seuls 4 pour cent des migrants déclarent n'avoir pas eu besoin d'assistance humanitaire.

II.4. ACCÈS AUX SERVICES DE SANTE

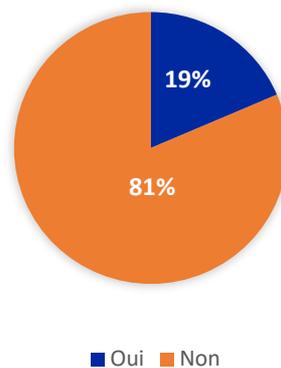
L'analyse des résultats de l'enquête indique qu'un peu plus de la moitié des migrants (53 %) ont eu recours à des soins médicaux depuis leur arrivée en Mauritanie (en allant à l'hôpital, dans une pharmacie ou auprès d'un médecin).

Graphique 21 : Pourcentage de migrants ayant eu recours à des soins médicaux depuis leur arrivée



Les résultats de l'enquête indiquent que la grande majorité (81%) des migrants interrogés ayant accédé à des services de santé depuis leur arrivée ont déclaré avoir reçu des soins adéquats ; 19 pour cent affirment n'en avoir pas reçu.

Graphique 22 : Pourcentage de migrants ayant reçu des soins adéquats

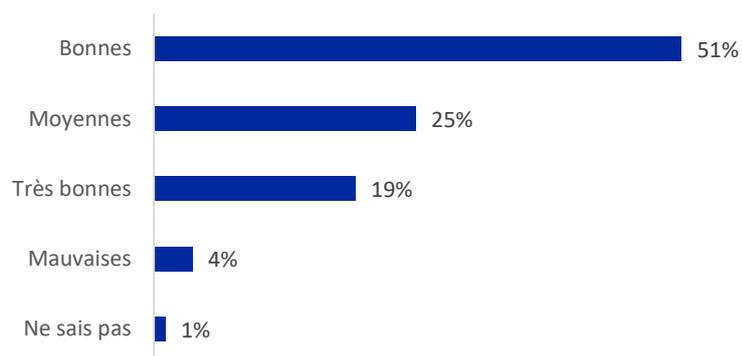


II.5. ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE

2.6.1. Relation entre les migrants et leur communauté hôte

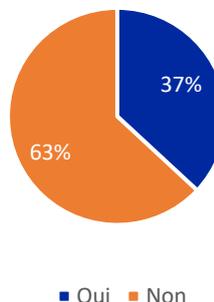
La majorité des migrants (70 %) ont jugé « bonne » ou « très bonne » leur relation avec la communauté hôte ; néanmoins, 25 pour cent estiment que cette relation est moyenne, tandis que 4 pour cent pensent leur relation avec la communauté hôte comme étant mauvaise.

Graphique 23 : « Comment caractériseriez-vous les relations avec la communauté hôte ? »



Il ressort de l'analyse que le plupart (63%) des migrants interrogés ne connaissent pas l'existence de comités ou d'organisations qui les représentent, par exemple une association de leur diaspora à Nouadhibou ; ceux qui en connaissent l'existence d'un tel organisme représentent 37 pour cent. Cela pourrait montrer qu'il y a un nombre important de migrants qui n'ont pas accès aux réseaux de transmission de l'information, et qui donc pourraient être plus exposés au risque d'exclusions et d'exploitations de ce fait.

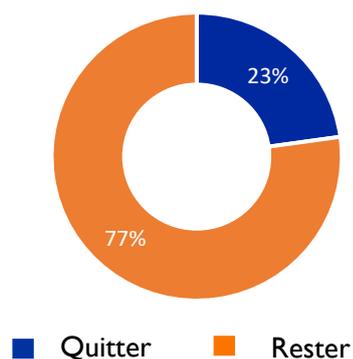
Graphique 23 : « Avez-vous connaissance de l'existence d'un comité ou une organisation qui vous représente ? »



II.6. INTENTION DE MOUVEMENT

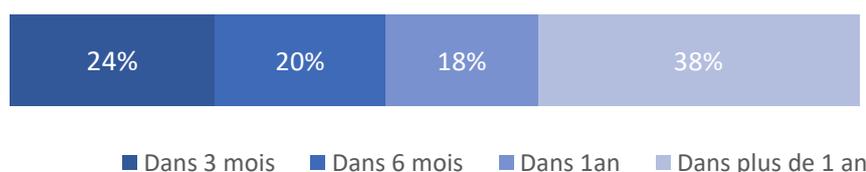
Les résultats montrent que plus des trois-quarts (77%) des migrants ont déclaré leur désir de rester à Nouadhibou dans les six mois suivant l'enquête, tandis que 23 pour cent d'entre eux ont l'intention de quitter la ville dans les 6 mois suivant l'enquête. Ces données montrent l'attractivité de la ville de Nouadhibou pour ses opportunités d'emploi et ses activités économiques. Dans le même temps, il n'est pas exclu que les migrants veuillent rester dans la ville pendant un certain temps afin d'obtenir des ressources suffisantes pour poursuivre leur parcours migratoire.

Graphique 24 : Intention de mouvement des migrants dans les six mois à venir



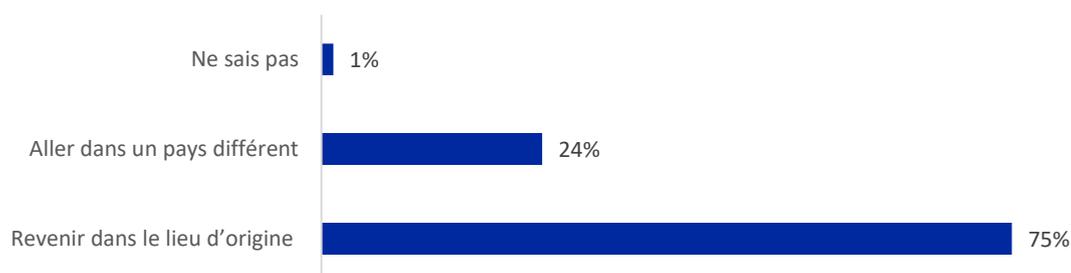
Parmi les migrants qui comptent quitter Nouadhibou, 38 pour cent souhaitent quitter dans plus d'un an ; ceux qui ont déclaré leur désir de quitter la ville dans six mois représentent 20 pour cent et 24 pour cent ont l'intention de quitter Nouadhibou dans un an.

Graphique 25 : Date de départ envisagée des migrants souhaitant quitter Nouadhibou



Parmi les migrants ayant l'intention de quitter Nouadhibou, 75 pour cent veulent retourner dans leur lieu d'origine ou de résidence habituelle et 24 pour cent préfèrent aller dans un pays différent. Ces résultats pourraient expliquer l'attractivité de la ville de Nouadhibou pour ses opportunités d'emploi et ses activités économiques, où les migrants qui ont peu d'opportunités d'emploi dans leur pays d'origine partent pendant un certain temps pour gagner de l'argent puis retournent dans leur lieu d'origine. Dans le même temps, il n'est pas exclu que les migrants veuillent rester dans la ville pendant un certain temps afin d'obtenir des ressources suffisantes pour poursuivre leur parcours migratoire.

Graphique 26 : Destination envisagée des migrants souhaitant quitter Nouadhibou



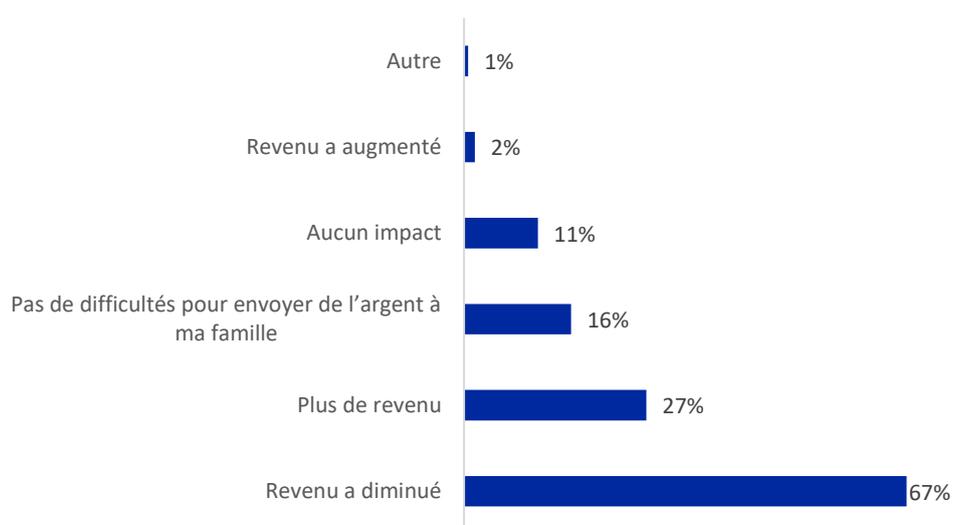
II.7. IMPACT DU COVID-19

La propagation de la pandémie du COVID-19 et les restrictions de mouvement instaurées par le gouvernement ont pu affecter la situation socioéconomique des migrants. Cette section de l'enquête analyse les effets de la pandémie sur la qualité de vie des migrants à Nouadhibou.

II.9.1. Impact de la pandémie sur le revenu des migrants

La crise du COVID-19 a eu des conséquences substantielles sur le revenu des migrants. En effet, plus des deux-tiers des migrants interrogés (67%) ont précisé que leur revenu avait diminué en conséquence de la crise, tandis que 27 pour cent avaient perdu leur revenu. Pourtant, 11 pour cent estiment que la pandémie n'a eu aucun impact sur leur revenu.

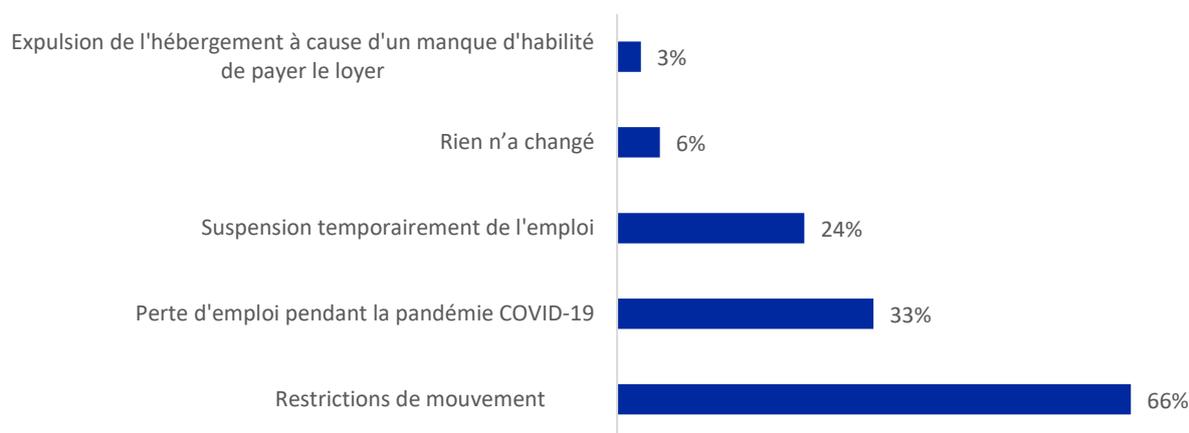
Graphique 27 : Impact de la pandémie du COVID-19 sur le revenu des migrants à Nouadhibou



II.9.2. Impact de la pandémie sur la situation économique des migrants

L'analyse des résultats révèle l'impact que la pandémie du COVID-19 a eu sur la vie quotidienne des migrants. En effet, 66 pour cent des enquêtés ont souligné l'impact des restrictions de mouvement sur leur vie quotidienne, les autorités mauritaniennes ayant instauré un couvre-feu, des restrictions d'entrée et sortie du pays, ainsi que la fermeture des points d'entrée, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. On note aussi que près d'un tiers des migrants (33%) ont déclaré avoir perdu leur emploi lors de la pandémie de COVID-19 et 24 pour cent d'entre eux ont mentionné la suspension temporaire de leur emploi. Beaucoup de migrants occupent des emplois précaires et journaliers et sont, par conséquent, particulièrement vulnérables aux restrictions de mobilité liée à la lutte contre le COVID-19. Par ailleurs, 3 pour cent des migrants ont déclaré avoir été expulsés de leurs hébergements après n'avoir pas pu payer le loyer, démontrant l'impact de la crise du COVID-19 sur l'accès des migrants à un hébergement et leur habilité à payer pour des services de base en raison de l'impact économique de la pandémie.

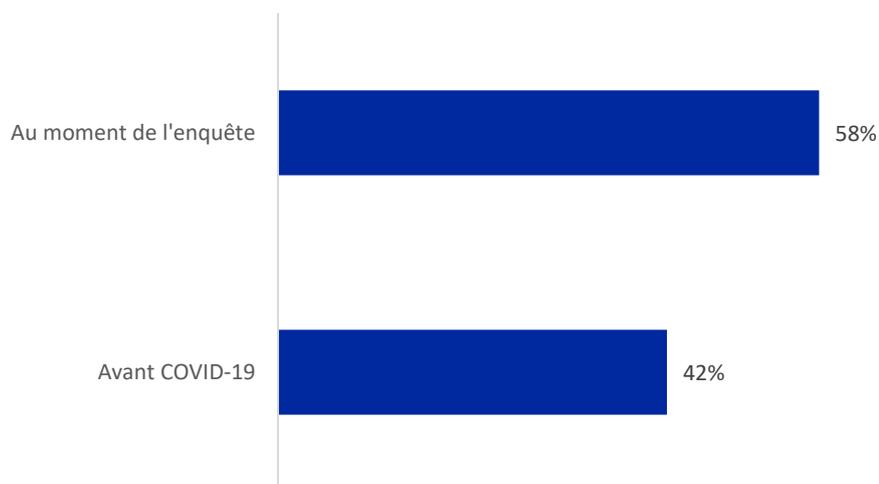
Graphique 28 : Impact de la pandémie du COVID 19 sur la situation économique des migrants



II.9.3. Impact du COVID-19 et les restrictions liées à la crise sur l'accès des migrants à la nourriture

L'enquête s'est également intéressée à l'impact de la pandémie sur l'accès des migrants à la nourriture. Ainsi, les résultats montrent que la majorité des personnes interrogées (58%) étaient inquiètes de ne pas pouvoir se nourrir en raison du manque d'argent, contre 42 pour cent avant la crise de COVID-19, soulignant l'impact économique de la crise, notamment sur l'accès des migrants aux biens de première nécessité.

Graphique 29 : Part des migrants interrogés ayant exprimé une inquiétude quant à la disponibilité de ressources suffisantes pour se nourrir, avant et pendant la crise du COVID-19



III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'enquête a permis d'estimer 15 032 migrants originaires des pays de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb vivant dans la ville de Nouadhibou. Parmi eux, 10 078 sont des hommes, soit en peu plus de deux tiers (68%). Les données montrent que sept migrants sur dix (70%) sont âgés de moins de 35 ans.

Les principales communautés étrangères vivant à Nouadhibou sont par ordre d'importance : sénégalaise (49%), malienne (35%) et guinéenne (5%). L'insuffisance d'opportunités économiques dans le pays de départ constitue la principale raison de la migration (74%) des personnes enquêtées, suivi par le regroupement familial ou pour rejoindre des amis (14%). Plus de neuf migrants sur dix (93%) avaient la Mauritanie comme destination avant leur départ et les 7 pour cent restant avaient envisagé d'aller ailleurs. Plus d'un tiers (36%) de ceux qui voulaient aller ailleurs envisageaient de se rendre en Espagne. Les données de l'enquête mettent en évidence une importante dynamique migratoire en Mauritanie. En effet, 23 pour cent des migrants souhaitent quitter la ville de Nouadhibou pour aller ailleurs.

La majorité des migrants occupaient un emploi (84%) et seulement 9 pour cent étaient des sans-emploi et en cherchant un. Les hommes migrants installés à Nouadhibou travaillent essentiellement dans le secteur de la pêche (35%) et dans la construction (26%) alors que les femmes exercent majoritairement dans la restauration (39%) et le commerce (31%). Les migrants vivent majoritairement en location (95%), dans des logements ou maisons (92%).

Très peu de migrants ont eu accès à l'assistance humanitaire (6 %) en raison notamment de l'ignorance de son existence ou comment en bénéficier (89 %). Par contre, plus de la moitié (53 %) a eu accès aux services de santé. Parmi eux, 81 pour cent déclarent n'avoir pas eu accès aux services adéquats.

Les résultats indiquent également un impact de la pandémie du COVID-19 sur la vie courante et le revenu de certains migrants. Plus de trois migrants sur cinq (67 %) disent que leur revenu a diminué depuis le début de la pandémie. En plus, 65 pour cent ont souligné la restriction de leur mouvement lors du COVID-19 et 33 pour cent des enquêtés ont déclaré avoir perdu leur emploi lors de la même période.

Au regard de ces résultats, quelques recommandations peuvent être formulées :

- Pour les prochaines enquêtes auprès des migrants, approfondir les questions sur le rôle des réseaux familiaux et communautaires sur la migration (décision, facilitation d'entrée dans le pays d'accueil, hébergement, insertion etc.) afin de mieux comprendre le processus et la dynamique migratoire ;
- Estimer les montants investis par les migrants ou leur famille pour se rendre en Mauritanie ;
- Impliquer davantage les informateurs clés notamment ceux des pays du Maghreb pour accompagner les enquêteurs lors de la collecte des données.
- Pour les prochaines enquêtes, approfondir sur la question de la documentation personnelle et son impact sur l'entrée dans le pays, le secteur de travail, le risque d'exploitation et les conditions de vie.
- Récolter des informations sur les enfants migrants, même s'ils ne sont pas interviewés.

IV. ANNEXE

Echantillonnage :

$$N = ((1.96)^2 \times n) / ((1.96^2 + I^2 \times (N-1)))$$

Où :

- N est la taille de l'univers sondé ;
- n est la taille minimum requise ;
- I est la largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur (5%) ;
- Intervalle de confiance 95%.

Poids de sondage

Le poids de sondage est un facteur d'inflation appliqué à chaque cas interviewé dans une enquête. Il indique le nombre de cas similaires que le cas interviewé représentera dans la population cible.

Pondération

Les estimateurs généralement utilisés le calcul du poids de sondage sont : le total, le ratio, la variance. Le premier estimateur sera utilisé dans le cadre de cette enquête pour estimer le nombre total des migrants à Nouakchott.

La formule (1) ci-dessus a été utilisée pour le calcul de la pondération.

Notations :

Le domaine d'étude est constitué par la moughataa.

M_h = Nombre des UP dans le domaine d'étude h ;

N_{ih} = Nombre de ménages de l'UP i du domaine d'étude h ;

N'_{ih} = Nombre de ménages de l'UP i du domaine d'étude h après la réactualisation de l'UP ;

m_h = Nombre de l'UP échantillons du domaine d'étude h ;

n_{ih} = Nombre de ménages échantillons de l'UP i du domaine d'étude h :

Les poids compensent les probabilités inégales de sélection. La méthode pour corriger ces probabilités inégales consiste à appliquer des poids d'échantillonnage aux données de l'enquête pendant l'analyse en multipliant la valeur de l'indicateur par le poids. Le poids convenant pour chaque unité de l'échantillon est simplement l'inverse de la probabilité de sélection de cette unité :

$$w_{jih} = \frac{1}{\pi_{jih}} \quad (1)$$

w_{jih} = poids de sondage pour l'unité j du UP i du domaine d'étude h ; et

π_{jih} = probabilité de sélection pour l'unité j du UP i du domaine d'étude h

La probabilité de sélection π_{jih} est égale aux produits des probabilités p_{1h} (probabilité de sélection des UP) et p_{2jih} (probabilité de sélection des ménages dans les UP) données par :

$$p_{1h} = m_h \frac{N_{ih}}{\sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}} \quad (2)$$

La probabilité p_{2jih} est donné par :

$$p_{2jih} = \frac{n_{ih}}{N'_{ih}} \quad (3)$$

NB : Dans la pratique $p_{1h} = 1$ si $m_h N_{ih} \geq \sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}$ et on recalcule les probabilités d'inclusion de la même manière sur les individus non sélectionnés d'office.

La probabilité totale de sélection de l'unité j est :

$$\pi_{jih} = p_{1h} \times p_{2jih} \quad (4)$$

Soit :

$$\pi_{jih} = m_h \frac{N_{ih}}{\sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}} \times \frac{n_{ih}}{N'_{ih}} \quad (5)$$

Estimation du total des migrants

Le coefficient de pondération w_{jih} pour l'estimation du total Y d'une variable d'étude dépend de chaque UP échantillonnée et a pour expression :

$$w_{jih} = \frac{\sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}}{m_h N_{ih}} \times \frac{N'_{ih}}{n_{ih}} \quad (6)$$